



ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE BERNARD DENESLE

LE MESNIL-ESNARD, le 12 janvier 2021

Mesdames, Messieurs, adhérents de l'ACSBD « Sport Adultes » Saison 2020 – 2021.

Pour certains, souvenez-vous la fin de saison 2019 – 2020 a été délicate voire difficile.

Les adhérents fidèles ont bénéficié d'une remise de 15 % pour cette nouvelle saison.

Nous l'espérons moins impactée : cela n'a pas été le cas car depuis le 25 septembre 2020, toutes les activités sportives adultes ont été annulées.

Face à une date de reprise incertaine, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas encaisser vos chèques.

A aujourd'hui, cela fait 11 semaines que vous n'avez pas pu pratiquer vos activités favorites : nous en sommes frustrés aussi.

Néanmoins, l'Association continue de fonctionner en rémunérant ses animateurs salariés à 100%. Certes les aides du gouvernement (chômage partiel) compensent, mais que partiellement.

Ainsi et afin d'assurer la pérennité de l'Association, le Conseil d'Administration du 16 décembre 2020 a voté la remise en banque :

- Courant mi-fin janvier 2021, les chèques prévus fin octobre
- Fin mars 2021, pour ceux qui l'étaient début février.

De plus, il a été voté qu'un avoir (proportionnel au nombre de semaines touchées par la covid19) serait accordé à chaque adhérent « sport adulte » fin juin 2021 à valoir pour les inscriptions 2021-2022.

Nous espérons que vous comprendrez cette décision et que vous continuerez à être fidèle à l'ACSBD.

Nous tenons à vous remercier pour votre patience, et nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, en espérant vous revoir très vite.

Bien cordialement,

Le Conseil d'Administration
de l'ACSBD